

N° 94 — AOUT 1971

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boite postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE 1^F BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

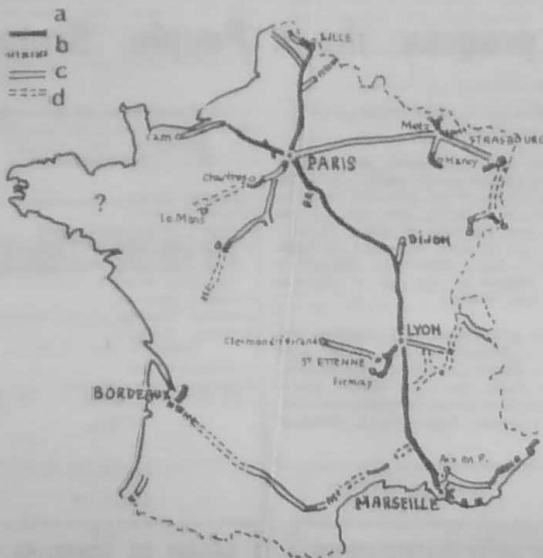
FÊTES FOLKLORIQUES : A QUAND LA FIN DU CARNAVAL COLONIALISTE ?

VOICI PLUS DE DEUX ANS QUE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE LANÇAIT UN LARGE DEBAT SUR L'AVENIR DU FOLKLORE BRETON. Tout avait commencé par une table ronde où s'étaient fait entendre les voix d'éléments représentatifs à la fois des groupes et fédérations

folkloriques et des comités de fêtes bretonnes (n° 69-70). Ce débat fit grand bruit, non seulement dans nos colonnes, mais dans la Bretagne entière. Les propos qui furent tenus à cette occasion

(suite page 9).

UNE INTERVIEW DE F. TANGUY, DANS LE PLAN DES AUTOROUTES DE 1971 A 1976 LA BRETAGNE ? N'EXISTE PAS SECRÉTAIRE DE LA C.G.T. DU FINISTÈRE



a : en service ; b : prévu pour 1971 ; c : prévu au VI^e Plan (avant 1976)
= 1 816 km. ; d : prévu ultérieurement

Le réseau des autoroutes de l'Hexagone va passer de 1 538 km (au 1^{er} janvier 1971) à 3 354 km (au 31 décembre 1976), il va donc plus que doubler en six ans. Pour la Bretagne : absolument rien.

LE PEUPLE BRETON. — Les journées d'action des 11 et 12 juin dernier, organisés par les syndicats représentatifs, au nombre desquels la C.G.T., ont connu une participation moins grande que les précédentes actions intersyndicales menées sur l'emploi et le développement économique en Bretagne. Une certaine presse ne s'est

participée à ces journées d'action intersyndicales menées sur l'emploi et le développement économique en Bretagne. Une certaine presse ne s'est

(suite page 3).



**PROTECTION
DE LA
NATURE :**

LA BRETAGNE LIVRÉE AU PILLAGE

Édito

« Nous, le comité exécutif, représentatif et autoritaire de l'Union Bretonne... »

LA DOUBLE FONCTION DE LA BRETAGNE : TOURISME DE LUXE ET MILITARISME

La mission de cette Bretagne est de servir la France... Le tourisme de luxe et le militarisme...

LES DEPUTES BRETONS AURONT DES COMPTES A RENDRE

Le 10^e Plan rendra la Bretagne véritablement répudiée... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

L'OPIMUM

Plus d'opium... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

PRESTIGE ET RENFORCEMENT POLICIER

Plus de prestige... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

AVEC TOUS LES EXPLOITÉS

Letras avec tous les exploités... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST-CENT

Le Comité de la Section de Brest-Centre a tenu... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

SECTION DE CONCARNEAU

Après deux activités hebdomadaires... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

SECTION DES COTES-DU-NORD

Le travail hebdomadaire de la Section... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

REUNION PUBLIQUE A MORLAIX

Le mercredi 22 juin, sera organisée... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

SECTION DE LORENT

Le mardi 21 juin, sera organisée... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

SECTION DE BREST-RECOURANCE

Malgré les vacances la section a organisé... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

UNE NOUVELLE SECTION A MORLAIX

La nouvelle section a été créée... Les députés bretons auront des comptes à rendre...

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Table with 2 columns: Name, Amount. Includes: TROISIEME LISTE, ANTOINETTE LORANT, etc.

UNE INTERVIEW DE F. TANGUY...

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

ROSKO GOZ - Varennes bretons et marais - Annonces bretonnes

L'ARMORIQUE - HUELGOAT (Finistère) - Hôtel Restaurant - Giffi Spécialité régionale - Tél. 351-31

CHEZ JAKEZ - BAI DU FECHUR - Restaurant - Cèpe - Dégustation - FONT-DE-TERENEZ

CAPE DES MOUETTES - GUINNESS A LA PRESION - PORT DE COMMERCE - BREST - Tél. 44-33-21

SALON DE COIFFURE - Mélières - Jacques PERROT - 17, rue du Croisic - BREST - Tél. 44-81

SEZNEC-MERLET - S.M.F. - 1 et 3, rue Kérion - 29 S - QUIMPER - Tél. 95.12.04 et 95.15.72 - UNE MODE... UN STYLE...

LIBRAIRIE - LIRE et ECRIRE - 20, rue Lieutenant-Colonel-Maury - 56 - VANNES - Tél. 66.38.55 - SPÉCIALISTE DES LIVRES BRETONS - CATALOGUE SUR DEMANDE



F. TANGUY

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

« L'Union Bretonne... »

UNE INTERVIEW DE F. TANGUY...

(suite de la page 3)

politiques de la Bretagne. Et en outre, dit-il, la situation générale est satisfaisante. Mais, ajoute-t-il, il faut être réaliste, car on ne peut pas attendre que le développement se fasse tout seul. Il faut intervenir. C'est pourquoi, dit-il, le Gouvernement a décidé de lancer un plan de développement régional. Ce plan, dit-il, est un acte de politique économique. Il ne s'agit pas de donner des subventions à des entreprises. Il s'agit de créer des conditions de développement. C'est pourquoi, dit-il, le Gouvernement a décidé de lancer un plan de développement régional. Ce plan, dit-il, est un acte de politique économique. Il ne s'agit pas de donner des subventions à des entreprises. Il s'agit de créer des conditions de développement.

Enfin, à cette occasion, de jeunes réalisateurs bretons ont été reçus par le ministre. Parmi eux, Jean-Marie Guezennec, directeur de la production de la télévision bretonne, et Jean-Marie Guezennec, directeur de la production de la télévision bretonne. Ils ont été reçus par le ministre dans son bureau. Ils ont discuté de la situation de la télévision bretonne. Ils ont discuté de la situation de la télévision bretonne.



A BREST, LE 31 JUIN 1971

COTES-DU-NORD : 6 ANS DE GAULLISME

BILAN DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL (suite)

Les Côtes-du-Nord dans le VI^e Plan

Avant de passer les journées d'actions des 11 et 12 juin prochains, les syndicats se sont attachés à démontrer la capacité humaine du VI^e Plan pour la Bretagne. L'industrialisation se fera autour des régions et secteurs déjà fortement industrialisés, prioritaires des régions sous-développées comme la nôtre.

LE VI^e PLAN CONDAMNE LA BRETAGNE

Il s'agit d'abord de noter comment le Plan est élaboré et pourquoi il présente de telles lacunes. En particulier, le département des Côtes-du-Nord, sorti de cette étude.

Les actions d'induction du VI^e Plan vont bénéficier en premier lieu aux régions et secteurs dits compétitifs dans l'économie capitaliste de la Bretagne. Les autres régions et secteurs dits compétitifs dans l'économie capitaliste de la Bretagne. Les autres régions et secteurs dits compétitifs dans l'économie capitaliste de la Bretagne.

LES RESPONSABLES PATRONALES

Quand nous interrogeons les patrons des entreprises bretonnes, nous constatons que les responsables patronaux ont une vision très limitée de la situation économique de la Bretagne. Ils ne voient que leur propre intérêt.

LES PRINCIPALES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET DES CENTRALISATIONS

Le VI^e Plan prévoit également une nouvelle réduction des investissements publics. Cette politique va se traduire dans le département par l'arrêt de tous les travaux de développement.

TRAHISON DES NOTABLES

Les exemples de trahison des notables ne manquent pas. Le rapport de la CODER (qui a pu et même les

QUE DEVIENT "LE MEUBLE BRETON" D'AURAY ?

LE MEUBLE D'AURAY ET LE PROBLEME BRETON

Il y a dix ans, le Meuble Breton d'Auray était une entreprise prospère. Elle employait plus de 100 ouvriers. Elle était connue dans toute la Bretagne. Elle était connue dans toute la Bretagne.



DES OUVRIERS D'AURAY AU TEMPS OU LE MEUBLE BRETON ETAIT FLOISSANT.

Le petit commerce a déjà perdu l'industrialisme de la région. Il a été remplacé par un commerce de détail. Il a été remplacé par un commerce de détail. Il a été remplacé par un commerce de détail.

LES COMPLOTES

Devant le déclin de l'industrie du meuble à Auray, on pourrait croire que les patrons ont abandonné. Mais ce n'est pas le cas.

LE TELEGRAMME

« Le télégramme » est un journal qui a été fondé à Auray. Il a été fondé à Auray. Il a été fondé à Auray.

Le Meuble Breton d'Auray est une entreprise prospère. Elle employait plus de 100 ouvriers. Elle était connue dans toute la Bretagne. Elle était connue dans toute la Bretagne.

Il y a dix ans, le Meuble Breton d'Auray était une entreprise prospère. Elle employait plus de 100 ouvriers. Elle était connue dans toute la Bretagne. Elle était connue dans toute la Bretagne.

Le Meuble Breton d'Auray est une entreprise prospère. Elle employait plus de 100 ouvriers. Elle était connue dans toute la Bretagne. Elle était connue dans toute la Bretagne.

20 JUIN 1971: LE STADE RENNAIS GAGNE LA COUPE

L'ambiguïté d'une victoire

La presse a abondamment parlé de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« D'ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

« Ouest-france » a traité de la victoire du Stade Rennais. Elle a été abondamment parlée de la victoire du Stade Rennais.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

LE MARASME DE LA CONSTRUCTION EN BRETAGNE : L'EXEMPLE DES COTES-DU-NORD.

14 000 ouvriers (soit deux fois plus que dans la métallurgie) travaillent actuellement dans les entreprises du bâtiment. La situation devrait être bonne puisque le nombre de permis de construire ne cesse d'augmenter du fait des retours massifs d'émigrés au moment de la retraite : 8 887 permis en 1970 contre 5 630 en 1969. Près du 1/10 concernent des résidences secondaires.

Néanmoins, le blocage du crédit et la hausse du coût de la vie entraînent un net ralentissement dans la construction (2 357 en 1969, 1 789 en 1970). Résultat : les marchés sont très lents, l'attente des primes est longue, les carnets de commandes se vident. Le nombre de logements mis en chantier ne dépasse pas 3 400 contre 4 400 l'an passé. La construction souffre du marasme industriel. Beaucoup d'appartements de luxe ne trouvent pas preneurs alors que des familles modestes attendent depuis des mois un appartement. Elles sont de 1 800 à 2 000 à Saint-Brieuc seulement.

Les conséquences sur l'emploi sont graves : la plus solide entreprise du département (600 ouvriers) craint de devoir licencier 100 personnes dès l'été et les compressions de personnel se multiplient dans la plupart des entreprises, avec des répercussions sur toutes les industries annexes.

PLERIN : Patron de combat.

Ses 22 ouvriers s'étant mis en grève, M. Lebat, directeur d'une entreprise de plomberie a aussitôt licencié 5 d'entre eux et publié des annonces pour embaucher 5 ouvriers en remplacement. Les travailleurs ont riposté en discutant la grève et en occupant les locaux.

LANVOLLON : 9 licenciés à l'imprimerie Gabard.

Les ouvriers de l'imprimerie ont appris avec stupor le licenciement de 9 de leurs camarades et la mise quasi-certaine de 33 en chômage technique. Cette situation les a d'autant plus surpris que leur p.d.g. lors de sa campagne pour les municipales à Plouha, clamait son attachement

à la région et promettait même une augmentation de son personnel. Deux jours après son élection, il déposait le bilan de son entreprise.

DINAN : 46 licenciés à la S.G.C.I.

Le 1^{er} juillet, le Comité d'entreprise de la Société Générale de Constructions Industrialisées (S.G.C.I.) était informé de la décision de licencier 46 ouvriers horaires ETAM et cadres. Ces licenciements portaient à 125 le nombre des emplois supprimés dans cette entreprise depuis 1969. Cette situation est une illustration supplémentaire de la grave crise que traverse le bâtiment : seule une riposte vigoureuse telle que l'envisagent les ouvriers de la S.G.C.I. peut conduire le gouvernement et les patrons à résoudre la crise.

FINISTERE

BREST : Des licenciements en série.

- Juillet 1971,
- aux Etablissements UNA : 15 licenciements ;
- à l'usine de confection Armen : 35 licenciements, l'entreprise ferme ;
- à la COMIREN (entreprise d'extraction d'étain installée à Saint-

Renan) : 120 licenciements prévus sur trois ans (déjà annoncés en avril dernier) ;

— chez Campenon et Bernard, entreprise du bâtiment : 160 licenciements.

La période des vacances, alors que les travailleurs sont démobiliés, est toujours propice au gouvernement et au patronat pour réaliser leurs habituelles manœuvres, et ainsi reprendre aux travailleurs ce qu'ils ont dû concéder au cours des luttes syndicales.

En Bretagne le processus de dévitalisation se poursuit. Si aucune action d'envergure ne vient contrecarrer les options du V^e Plan, celui-ci marquera la condamnation nette de la Bretagne dans le domaine industriel pour la réduire au rang de parc touristique et de vaste camp militaire. Ainsi se trouvera confirmée l'inquiétante déclaration de M. Fontanet, ministre du Travail, faisant de la Bretagne « le seul réservoir de main-d'œuvre de la Communauté Européenne. »

BREST :

— Riposte de la population contre l'urbanisation sauvage.

Le comité de quartier de la Z.U.P. organisait le 6 juillet une manifestation pour protester contre la construction de 6 tours de 12 étages entre le C.E.S. de Kerhallet et le centre commercial.

Aucune considération humaine ne peut germer dans l'esprit des charognards de l'immobilier : les travailleurs sont un troupeau que l'on parque à leurs heures de repos dans des cages et que l'on espère dans la journée le plus rentable possible.

— Les agents techniques de la Thomson-C.S.F. en grève.

Les agents techniques de la Thomson-

C.S.F. de Brest ont engagé un mouvement de revendications salariales :

- réajustement de toutes les catégories ;
- revalorisation des salaires minima pratiqués ;
- déblocage des promotions.

Pour les conditions de salaires et de promotion, les agents techniques entendaient être réajustés sur les autres centres de la compagnie.

A la mi-juillet, le mouvement durait depuis cinq semaines, et la direction refusait toujours d'entrer dans de véritables négociations.

Après des débrayages quotidiens allant jusqu'à la demi-journée de grève et pratiqués pendant plus d'un mois, les agents techniques modifiaient leur type d'action et s'engageaient dans des débrayages

courts et des défilés dans les autres ateliers de l'usine, scandant des slogans et chantant des chansons revendicatives. Cette forme d'action ne fut pas du tout du goût de la direction qui parcourut l'usine, accompagnée d'huissiers.

Comme la direction refusait toujours la négociation, la C.F.D.T. demandait à l'usine entière de débrayer pour soutenir les revendications des agents techniques.

SAINT-GUENOLE-PENMARCOH : nouvelle fermeture.

La conserverie Saupiquet (maquereaux, thons) qui employait près de 140 personnes, a fermé ses portes, le manque de thons nuisant à la rentabilité de l'entre-

prise nuisant à la rentabilité de l'entreprise. L'intérêt de ces travailleurs sans possibilité de reclassement, n'est pas entré en ligne de compte.

CONCARNEAU :

Depuis 1955, Concarneau a perdu 1 500 emplois dans la conserverie. Le Comité de l'emploi réclame la création de 2 000 emplois nouveaux d'ici 1975. Pour l'instant, on annonce l'implantation d'une entreprise textile de confection, qui emploierait 30 ouvriers au départ et qui permettrait d'effacer le scandale de la section « couture » du C.E.T. (dont M. Couchouren est proviseur (cf le P.B. n° 89)). Mais restons vigilants.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : Citroën et les Bretons.

Dans une conférence de presse, le syndicat C.G.T. des usines Citroën de Rennes a, une fois de plus, dénoncé la répression de la direction contre les militants et a affirmé sa volonté « d'en finir avec la disparité injustifiable des salaires et des primes ». A qualification égale, l'ouvrier des usines Citroën de la région parisienne touche un salaire de 15 à 20 % plus élevé que celui des usines bretonnes. Les revendications du syndicat à Rennes (prime de transport, 13^e mois, amélioration des conditions de travail, grilles de primes vérifiables) sont déjà satisfaites dans la majo-

rité des usines d'automobiles de l'Hexagone, y compris certaines usines Citroën, la direction négociant par établissement, ce qui accentue les disparités.

REDON : Une belle performance de M. Marcellin.

M. Marcellin, ministre de l'Intérieur, vient de réaliser une belle performance dans le pays de Redon : il a inauguré trois mairies, une maison de retraite et remis deux croix de chevalier du Mérite II à même promis, « avec les réserves qui s'imposent », une usme nouvelle. Merci.

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-HERBLAIN : Six licenciements envisagés à la Nantaise Maritime.

La Nantaise Maritime a pris la décision brutale de licencier six personnes sans consultation du Comité d'entreprise et sans avis de l'inspecteur du Travail. Cela a entraîné une protestation des élus syndicaux et un débrayage des travailleurs. La décision directorale est annulée dans l'immédiat, mais que réserve l'avenir ?

MACHECOUL : Chez Teillet, les ouvrières en grève pour être payées.

88 ouvrières des établissements Teillet (ateliers de couture) ont exprimé leur vif mécontentement devant les grosses difficultés pour obtenir leur salaire. Par exemple, le solde de la paie du 15 avril fut

versé le 7 juin... après trois jours de grève sur le tas. Le 16 juin, nouveau débrayage pour la paie du 15 juin.

NANTES : Que trame-t-on contre LU-BRUN ?

Le transfert de Lu-Brun a été approuvé par les actionnaires. Tout n'est pas complètement perdu, dit-on. Mais Forgot voit sa position consolidée (voir le dernier P.B.) et a trouvé comme suprême astuce de lier la concentration des usines à l'assentiment du Comité Central d'Entreprise, alors que jusqu'à présent, il n'a jamais été tenu compte des avis des représentants du personnel. Que deviennent les engagements pris vis-à-vis de l'Aménagement du Territoire ? Que cache la période des vacances si propice aux mauvais coups du Patronat et du Pouvoir ?

MOR-BIHAN

LORIENT :

— Le pouvoir contre le sport de masse.

Les professeurs d'éducation physique de Lorient dénoncent l'insuffisance des équipements sportifs pour les écoles comme pour les clubs et la faiblesse des crédits d'Etat prévus dans l'immédiat. Contrairement à ce que pourrait laisser croire une certaine publicité, « le gouvernement tend à étouffer les formules de compétition qui s'adressent au plus grand nombre », en particulier par le doublement du prix de la licence et par la mise en place d'une formule sélective qui élimine un très grand nombre d'enfants de la pratique scolaire.

— L'Etat ne paie pas.

L'Etat impose aux collectivités locales

des dépenses qui lui reviennent. Lorient devra payer 600 millions d'A.F. pour une déviation de la route nationale n° 165 : « Nous acceptons, mais avec le couteau sous la gorge », a déclaré un conseiller municipal socialiste.



IFFIG

a profité du passage des Indiens Abenakis à Toulton, Gourin... pour apprendre la danse du soleil, la danse du totem et la danse du calumet. On n'a jamais trop de qualification professionnelle dans un pays dont le tourisme de luxe fait un décor.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-P. Gourmel. Publication inscrite à la C.F.P.A.P. n° 41.387. Tirage : 8 000 ex. — Dépôt légal 3^e trimestre

LIBRAIRIE

JEAN-JAURÈS à votre service
170, rue Jean-Jaurès - BREST

BAR ECOSSAIS

243, rue Jean-Jaurès

BREST - TÉL. 44-70-08